



Je vois glauque !

La profession a été malmenée, a été dévalorisée, a été marchandisée... Je constate qu'on se fout royalement de notre gueule. Désolée, ceux qui me connaissent savent que je m'insupporte moi-même, ce mélange méditerranéen est là, explosif... Je m'insurge devant l'imbécillité de nos administrateurs. Vous me direz que cela date, oui, mais aujourd'hui c'est le ras-le-bol ! Pour avoir enseigné au primaire, au secondaire au Québec et dans le ROC*, je suis en mesure de vous dire qu'ici, l'enseignement, depuis fort longtemps est malmené, à un tel point que la plupart des enseignants qui sortent des universités décrochent au bout de six ans dans l'enseignement !

L'ultime injure, celle de notre DG ! ON a le culot de nous dire qu'on sait combien nous travaillons fort, assertion soulignée par le DRH, ancien enseignant ! Ok, je remets les pendules à l'heure, si je comprends bien, en dehors de mes heures d'enseignement, je glande et n'ai absolument rien à faire. Pas de corrections, pas de préparations de cours... je me la coule douce, j'entretiens les fils d'araignées dans mon

bureau, je fume de l'opium en attendant que des étudiants se pointent à ma porte. J'ai passé dix-neuf ans de ma vie sur les bancs d'école (et je n'ai pas l'intention de m'arrêter) à lire tout ce qui me tombait sous la main, pour apprendre encore et encore. Je suis allée à l'école pour apprendre à apprendre ! Tous mes collègues, amis, camarades ont fait la même chose. Cette patience, au technique comme au général, nous l'avons ! On me dit (j'étais ailleurs au moment de la grève) que ma tâche se résume à 35 \$ de l'heure... Ok, j'avale. J'ai passé trois ans dans une bourgade, à travailler à demi temps et payée au même salaire qu'au Québec ! Où est l'erreur ?

J'ai quarante-trois ans, c'est la première fois en quinze ans que je sens l'urgence de foutre le camp d'un système systématiquement remis en question par nos #\$\$%?#?? d'administrateurs.

Je continue. MIMI, oui, notre chère ministre de l'éducation, dit comment apprécier nos efforts. La dite dame comprend la lourdeur de notre tâche et reconnaît notre dévouement. Et moi de répondre : FOUTAISES ! Je vous ferai parvenir les âneries que ma sœur enseignante au secondaire a reçues cette semaine. Devons-nous nous rappeler l'infime part allouée à l'éducation pour alléger la tâche des enseignants????!! Je rêve ou je plane, mais bientôt, je vais me mettre à l'opium, promis... je serai plus zen !



... SOMMAIRE ...

- À tous les professeurs du Collège Ahuntsic 2
- Des nouvelles du Regroupement cégep 3
- Lettre à Monsieur Poncelet 5
- Classification 5
- Sauvons nos trois grandes îles : la pétition se poursuit 6

→ → Suite de la page 2

Deux jours après la rentrée, je reçois un MIO – belle invention – me disant que j’ai un élève ayant des troubles sévères d’attention. J’en reçois un second, me prévenant que j’ai un étudiant tellement dyslexique qu’il doit passer ses examens dans un autre local, muni d’un ordi avec Antidote... Ok, j’encaisse. Mon collègue de bureau me prévient qu’un des locaux où j’enseigne permet aux étudiants d’avoir accès à Internet. Génial! La dernière session, je me suis tapé quatre contrôles de lecture différents pour quatre groupes, et ce, quatre fois pendant l’année, ce qui n’a pas empêché mes étudiants de plagier, résultat : quatre fois plus de préparation. Mais bon, l’opium devrait bientôt tout régler.

Bon, il faut en venir au fait! Je, Nous revendiquons de meilleures conditions de travail, nous MÉRITONS un salaire

décent, aussi, je vous propose de joindre le Comité École et Société afin que nous puissions discuter des avenues probables de nos prochaines négociations... Ceux qui sont intéressés peuvent me contacter par courriel histoire de voir si oui ou non nous pouvons nous rencontrer le 8 octobre prochain à 14 h 30 ou alors vers 16 h 00 au local du SPECA (G1145) un jeudi après-midi.

En attendant que les négos aboutissent, la direction pensera probablement que nous finirons par hiberner, mais si je me fis à mon flair... lorsqu’il n’y a pas de baies, les ours sortent de leur forêt...

*ROC : Rest of Canada

À tous les professeurs du Collège Ahuntsic,

À l’occasion de la journée d’accueil du 21 août dernier, M. Luc Demers, illustrissime DG du Collège Ahuntsic et Mme Lyne Boileau, directrice des études, ont présenté leurs dossiers prioritaires et les grandes orientations du Collège pour l’année 2009-2010. Ils ont en aussi profité pour remettre prix et bourses d’une valeur de 10 000\$ à des employés.

Puisqu’un « léger différent » oppose la partie patronale et ses professeurs, nous avons décidé en bloc de ne pas nous pointer à cette journée indispensable pour notre équilibre psychique. Personne ne s’est présenté... ce qui a permis à nos dirigeants de manger plus de sandwiches aux œufs sans croute.

Toutefois, quatre enseignants que nous voulons féliciter ont été récompensés pour leur engagement au Collège. Il s’agit de :



M. Steve Legault, responsable de la coordination départementale et enseignant au Département de soins préhospitaliers d’urgence – Prix de 1000\$

M. Robert Legal, enseignant au Département des techniques de l’impression – Prix de 1000\$;

M. Joseph Issa, enseignant au Département de mécanique du bâtiment – Prix de 1000\$;

Mme Annie Olivier, enseignante au Département d’histoire de l’art – Prix 1000\$.

Ces prix, nous tenons à le préciser, tous les enseignants les méritent et, à un moment ou à un autre, tous seront susceptibles de les recevoir, nous l’espérons.

L’équipe du SPECA

Des nouvelles du Regroupement cégep

La première réunion du Regroupement cégep de l'année 2009-2010 a eu lieu à Trois-Rivières les jeudi et vendredi, 20 et 21 août dernier et la deuxième, vendredi 4 septembre dernier. Plusieurs sujets importants ont meublé l'ordre du jour de ces réunions.

Du côté de la FAC

Nous y recevions, tout d'abord, des délégués du Syndicat du Collège Vanier, puis ceux du Syndicat du Collège André Laurendeau. Rappelons que les professeurs, membres du premier syndicat ont voté à 97 % leur affiliation à notre Fédération en juin dernier. Pour sa part, le Syndicat de l'enseignement du Collège André Laurendeau a décidé d'adhérer à la FNEEQ dans une proportion de 85 %. On nous annonce que d'autres syndicats, membres de la Fédération autonome du collégial (FAC), s'apprêtent, eux aussi, à venir rejoindre nos rangs. De fait, cette fédération syndicale a décidé de se saborder et de liquider ses actifs d'ici la fin octobre 2009. Il y a donc lieu de s'attendre que la très grande majorité des 12 syndicats qui en font encore partie à ce jour, se joindront à nous, ou auront joint la FEC-CSQ, d'ici là.

Les petites cohortes

Dans le cadre des travaux entrepris l'an dernier pour tenter de trouver une solution au problème des petites cohortes, qui, comme chacun le sait, entraîne une augmentation importante du nombre de périodes de cours à assumer pour les enseignants, tout en multipliant le nombre de préparations différentes, les instances de la FNEEQ ont donc rencontré celles de la Fédération des cégeps il y quelques semaines dans l'espoir d'une collaboration dans ses travaux. M. Gaétan Boucher, président de cette dernière fédération, ayant affirmé qu'il ne pouvait, en ce moment, accepter de discuter sereinement de ce problème avec nous, nous nous sommes alors tournés vers les décideurs politiques (au MELS). Une rencontre a donc eu lieu entre nos représentants politiques et deux sous-ministres du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Il s'agit de madame la sous-ministre à l'enseignement supérieur et de madame la sous-ministre à l'enseignement technique et professionnel. Celles-ci ont montré beaucoup d'intérêt et d'empressement à entendre les propositions que nous avons à leur faire. La

réunion se termina sur leur affirmation que «Gaétan» serait sûrement intéressé par les propositions mises de l'avant par la FNEEQ.

Le Front commun

En juin dernier, les négociateurs de la FNEEQ ont interpellé le Conseil du trésor quant aux habituelles libérations liées à la négociation. Le Conseil du trésor nous accorde le même nombre de libérations qu'en 2004-2005, avec une possibilité de réajustement pour tenir compte des nouveaux syndicats qui joindraient nos rangs. Là où le bât blesse cependant, est la période de libération : du 30 septembre prochain jusqu'à la fin mai 2010, puisque, disent-ils, le calendrier des négociations dont nous nous sommes doté prévoit le terme de la négociation à cette date. Une autre rencontre est prévue vers la fin du mois de septembre.

Quant aux quelques amendements que nous avons apportés au cahier des demandes de la table centrale, telle que nous nous y attendions, ils n'ont pas survécu à l'épreuve de l'harmonisation finale des retours de consultation des assemblées.

Par ailleurs, les demandes concernant les droits parentaux risquent éventuellement d'être modifiées suite à une intervention du Syndicat des professionnels de la Commission des droits de la personne. Il semble en effet que les pères biologiques soient discriminés par rapport aux pères adoptifs en ce qui concerne le congé de paternité (5 jours payés versus 12 semaines payées). Nous aurons probablement à nous prononcer sur le sujet cet automne.

Du côté patronal

Le président de la FNEEQ, Jean Trudelle, accompagné du président de la FEC-CSQ (la FAC ayant jugé bon de ne plus participer à ces rencontres du fait de leur sabordement) a rencontré quelques personnes représentant le Comité patronal de négociation des Collèges (CPNC). Ces derniers tenaient à nous faire part de leurs grandes préoccupations à la veille du début de cette nouvelle ronde de négociations. Il s'agit de :

La baisse des effectifs étudiants et leur effet sur les collègues, entre autres, sur la sécurité d'emploi. Quelques échanges ont

→ → Suite de la page 3

permis de constater que les collègues ne transmettent pas une information complète à leur Fédération de même qu'au Ministère. Ce qui perpétue le mythe de présumés coûts très importants reliés à la sécurité d'emploi. L'enquête suivie que la FNEEQ fait sur le sujet a démontré que ces coûts se situent à moins de 0,25 % de la masse salariale. Les membres du CPNC présents ont été surpris d'apprendre ce fait. Les représentants patronaux nous ont laissé entendre qu'ils réfléchissaient à la faisabilité de créer des postes d'ETC «volants»!!!

Les incidences de l'approche programme : selon les membres du CPNC, cette approche provoquerait une répartition inégale des efforts. Ils ont donc à cœur de mieux répartir la charge de travail entre les professeurs. À cet égard, ils se questionnent sur le bien-fondé de l'octroi de près de 600 ETC dans le réseau aux fins de coordination départementale. Selon eux, il s'agirait de beaucoup de temps et d'énergie «gaspillés».

L'imputabilité, et ici, il s'agit de reddition de compte quant aux 173 heures de services professionnels déjà rendus que nous avons accepté d'inscrire, sur l'insistance de la partie patronale, lors de la négociation de la lettre d'entente numéro 18, signée en mars 2004, et visant au cheminement vers l'échelle unique de salaire. On nous dit qu'il faut repenser totalement cette formule.

Le développement continu des compétences : compétence pédagogique des nouveaux enseignants, compétence face aux nouvelles technologies et enfin, compétence relative au travail en équipe.

Nous le répétons, il ne s'agit là que de préoccupations de la part de la partie patronale. Reste à savoir comment ces préoccupations se traduiront dans le projet patronal qui devrait être déposé fin décembre, début janvier.

Par ailleurs, le document final sur la «Profession enseignante» a été déposé à la mi-juin autant à la Fédération des cégeps qu'au MELS.

Cahier des demandes sectorielles

Le cahier des demandes sectorielles préparé par les membres de notre comité de négociation, aux dépens de leur période de vacances, comporte 7 chapitres et respecte entièrement le

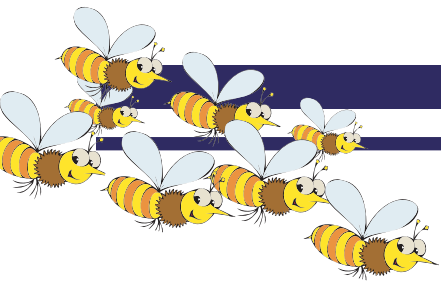
mandat qui avait été donné à ce comité : demandes ciblées, accent mis sur la tâche tout en conservant la formule de la CI, amélioration des pires irritants. Comme vous pourrez le constater d'ici peu dans le cahier des demandes qui sera distribué à tous, nous débutons une négociation avec des objectifs clairs sur lesquels les délégués au regroupement ont rapidement fait consensus. L'assemblée syndicale du 1er octobre prochain devra entériner ce cahier des demandes et l'amender s'il y a lieu. Les sept chapitres composant ce cahier sont :

- ◆ Tâche et ressources
- ◆ Rémunération
- ◆ Formation continue
- ◆ Précarité
- ◆ Organisation du travail
- ◆ Conciliation travail-famille
- ◆ Clarifications à la convention

Malgré les apparences, nos négociateurs ont réussi, pour une fois, à alléger et à simplifier ce cahier de sorte qu'il occupe moins de dix pages et que les demandes que nous y formulons sont simples, d'une grande clarté, et sans aucune exagération. Ce fut, du moins, l'avis unanime des délégués des différents syndicats au Regroupement cégep.

Agenda et cadre stratégique

Malgré tous les efforts déployés par nos représentants auprès de la CSN et du FRONT commun, il semble que la FNEEQ soit le groupe le plus avancé dans ses préparatifs de négociation. Il est donc prématuré de parler d'agenda et de stratégie à moyen ou à long terme. Pour l'instant, notre horizon se limite à la fin octobre où doivent se faire les dépôts à la table centrale et à la table sectorielle FNEEQ. Nous saurons sans doute souligner cet événement de manière publique. Entre temps, les membres de l'exécutif de la FNEEQ suffisent à peine à répondre aux demandes de rencontre avec des syndicats de la FAC qui veulent se renseigner sur les mécanismes d'adhésion à notre fédération.



Montréal le 2 septembre 2009

Cher Monsieur Poncelet,

J'enseigne au Collège depuis bientôt quinze ans et je dois m'avouer merplexe devant la saleté qui s'accumule depuis? Ça, je ne saurai le dire. J'avais l'habitude de trouver les planchers nettoyés pour la rentrée, cette année, ce sont les moumoutes de poussière qui voltigent allègrement dans mon bureau et, je dois avouer, à la grandeur du collège. Bon, j'ai entendu dire que vous aviez beaucoup de travail. La construction de la réserve indienne à côté de mon bureau le confirme.

J'ai la fâcheuse habitude de stationner mon véhicule au 8955, rue Saint-Hubert. Depuis plus d'une semaine, je suis chaleureusement accueillie par une nuée d'abeilles qui butinent allègrement autour d'une poubelle débordante de toutes sortes de denrées qui semblent s'épanouir de jour en jour sous le beau soleil de ce mois de septembre. Ce matin, trois poches d'épluchures de blé d'Inde m'ont fait un clin d'œil, sans compter les multiples bouteilles de liqueur qui se baladent au gré du vent. Chouette, très chouette comme accueil et surtout très très salubre pour un Collège qui prône l'excellence.

Nous sommes dix mille à franchir les portes de ce Collège, sur ces dix mille personnes, n'avez-vous jamais pensé que certains pouvaient être allergiques à ces gentilles bestioles? Je ne fais que souligner la chose. Personnellement, je dois vous dire que tout cela frôle l'insalubrité. Et si une personne, par hasard se faisait piquer et qu'elle se retrouve à l'hosto... et si par hasard elle devait porter plainte contre le collège?

Vous pourrez me dire qu'un brin de publicité n'est jamais mauvais, certes!

Pour conclure mon mélodrame italien, je vous rappellerai une vieille théorie élaborée par les naturalistes au 19^e siècle. Pour faire simple, selon certains pensent que tout individu est conditionné par le milieu dans lequel il évolue. Cette influence a déjà commencé à faire son effet sur la personne que je suis. Comme en dehors de mes cours, je ne fais pas grand-chose, enfin, selon l'avis de certains, j'ai décidé d'entretenir toutes les toiles d'araignées de mon bureau, je suis certaine qu'avec un peu de patience je m'y habituerai, et finalement, finirai à ressembler à mon milieu de travail.

Nathalie Roussin

Enseignante au département de Français

IMPORTANT CLASSIFICATION

La classification (reconnaissance de scolarité et d'expérience) joue un rôle important dans l'établissement de notre rémunération déjà minimale. Or, il faut que chacun s'en occupe, car, à moins de plaintes d'enseignants, le SPECA ne dispose pas des outils pour le faire. Alors :

- ◆ vous êtes au Collège depuis plus de 6 mois, vous avez fourni vos diplômes et vous n'avez toujours pas reçu le document attestant de votre scolarité? **Venez vite au SPECA.**
- ◆ vous êtes dans la situation précédente et êtes insatisfaits de l'échelon de l'échelle salariale dans lequel on vous a inscrits? **Passez nous voir.**
- ◆ votre salaire n'a pas augmenté à la rentrée – vous n'êtes pas au maximum de l'échelle (avec ou sans maîtrise et/ou doctorat) – vous craignez que l'on ait oublié de vous faire avancer dans l'échelle? **Vous n'êtes pas un cas unique, rendez-vous au local G-1145.**
- ◆ vous avez un document attestant de votre scolarité, mais les Ressources humaines vous ont retourné un de vos diplômes en disant qu'il n'est pas pertinent? **N'attendez pas, courez nous rencontrer.**

Nous nous engageons à traiter les plaintes reçues dans les meilleurs délais – comme il se doit. Mais vous devez savoir que certaines rétroactivités seront à jamais perdues si nous intervenez trop tard ou ne pouvez faire la preuve de votre intervention.

L'équipe des professeurs du C.R.T.

Sauvons nos trois grandes îles : la pétition se poursuit

Une des actions importantes de Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille Îles, depuis un an et demi, a été d'informer la population et nos élus des menaces de développement résidentiel sur les îles et surtout de les convaincre de l'importance de leur donner un statut de protection afin d'en faire un parc de conservation et de mise en valeur écotouristique et récréative.

Plus de 25 000 personnes ont adhéré à notre cause et signé notre pétition. Quant aux députés de Laval, ils nous ont manifesté leur appui en commandant une étude sur la valeur écologique des trois îles. Les recommandations de cette étude devraient être connues à la fin d'octobre. Enfin, le maire de Laval s'est dit favorable à la création d'un grand parc régional.

Toutefois, jusqu'à maintenant les îles n'ont aucune protection. La mise en réserve de deux ans qui nous avait été promise à l'automne passé a été retirée au début de mars 2009. L'ancien zonage, auquel la Ville de Laval est revenue, à la fin mars 2009, n'est en rien un zonage d'aire protégée. Il ne fait que redonner aux citoyens le droit d'être consultés dans le cas d'un projet de développement résidentiel sur les îles. Pour l'instant, les îles appartiennent encore à des promoteurs.

Ce que vise notre organisme : qu'un zonage adéquat protège les îles, que celles-ci soient acquises, et que

• l'on crée un parc de conservation et de mise en valeur
• écotouristique et récréative. Notre projet de parc (une
• sorte de vision du futur) est présenté sur notre site web.
• Notre site web a un nouveau look!

• Notre nouveau site est plus convivial, plus complet, et
• enrichi de nouvelles rubriques.

• Une page d'accueil plus attrayante facilite l'accès à notre
• projet de parc. De plus, nous avons créé des archives qui sont
• la mémoire des luttes pour la sauvegarde des trois grandes
• îles.

• Nous vous invitons à visiter régulièrement notre site web
• afin de prendre connaissance de nos actions pour la protec-
• tion des trois grandes îles et des nouveaux développements
• relativement à notre projet de parc.

• Aidez-nous en signant la pétition en ligne et en invitant
• vos connaissances à faire de même. L'adresse de notre site
• web est : www.sauvonsnostroisgrandesiles.com

• Merci de nous aider à sauver les îles.

• P.S. : Si vous désirez plus d'informations sur le dossier
• des trois grandes îles, je vous invite à consulter les rubriques
• ACTUALITÉS et DANS LES MÉDIAS de la page d'accueil de
• notre site web.

• *Marcel Bruneau*
• Enseignant retraité

